

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Cinquième dimanche après Pâques

La prière est une élévation de l'esprit et du cœur vers Dieu. Tout ce qui élève l'âme est donc une prière. Le travail, la douleur soumise est une prière, et l'âme en prière, tout en animant le corps, vit dans le ciel.

La prière s'impose, car il n'y a personne qui n'ait quelque chose à demander pour lui et pour les autres.

La prière enrichit, rend la vertu sollicitée plus facile, fait descendre la lumière dans l'esprit et la force dans le cœur. Mais il faut renoncer au péché, si on veut que Dieu nous exauce.

Le Conseil de l'Instruction publique

On lit dans un de nos journaux :

« Le département de l'Instruction publique devrait être dirigé par un « ministre de l'Instruction publique, » responsable au peuple. »

Cependant le même journal énonce, une seconde plus tard, les deux propositions suivantes :

« Les politiciens ne sont pas à leur place dans ce conseil, parce qu'ils sont trop exposés à apporter dans les délibérations la passion du partisan politique ou du sectaire. »

« Pour traiter avec profit de matières d'instruction il faut des gens du métier ; c'est-à-dire des hommes appartenant au corps enseignant. »

Tous nos lecteurs remarqueront d'eux-mêmes que l'auteur recommande et condamne en même temps son projet.

De plus, il donne indirectement un excellent conseil à ceux qui, depuis un an, déprécient notre enseignement, puisque, dit-